

Le bon outil?

Pour ce qui est de l'exploitation, par opposition au simple travail, des enfants, les données sont encore plus imprécises. Nous ne disposons que de témoignages anecdotiques sur l'étendue d'une telle exploitation, et ceux-ci sont, de par leur nature même, difficiles à obtenir et à vérifier. Les médias se sont surtout attachés à monter en épingle ce qui se passe dans les pays en développement, par exemple les conditions de travail des enfants employés dans l'industrie du tapis. Les faits rapportés sont réels, certes, mais ils doivent être envisagés dans leur contexte; après tout, l'exploitation existe également dans les pays développés. Dès lors, l'exploitation des enfants est aussi un phénomène mondial, mais il reste que l'information disponible montre qu'elle est plus répandue dans les pays en développement que dans les pays de l'OCDE.

L'approche du « feu tricolore »

Pour qu'il soit plus facile de comprendre les caractéristiques du travail des enfants ainsi que les stratégies permettant d'y faire face, nous avons mis au point une approche du « feu tricolore ». Le long d'une ligne hypothétique représentant les pratiques relatives au travail des enfants, nous plaçons trois catégories non discrètes : 1) exploitation, 2) travail potentiellement préjudiciable et 3) travail positif. Cette conceptualisation peut être assimilée à un feu tricolore : rouge, pour l'exploitation qui doit être stoppée; jaune, pour les pratiques potentiellement préjudiciables qui appellent la prudence; et vert, pour les expériences et pratiques de travail qui sont positives pour les enfants et qui pourraient même être encouragées dans certaines circonstances. Par cette méthode, nous cherchons essentiellement à déterminer l'impact du travail sur le développement des enfants, aussi bien dans les secteurs structurés que non structurés. Il s'agit toutefois d'une formule conceptuelle. Les gouvernements et les organisations internationales doivent entreprendre la tâche difficile qui consiste à définir les caractéristiques clés de chaque « feu » et à déterminer le nombre d'enfants qui entrent dans chaque catégorie.

« Feu tricolore » du travail des enfants

Exploitation (ROUGE)	Potentiellement préjudiciable (JAUNE)	Positif (VERT)
Quasi-esclavage, p. ex. enfants employés à des travaux domestiques dans des conditions abusives, enfants prostitués, enfants soldats.	Expérience de travail positive mais pouvant entraver le développement de l'enfant si elle est exercée de façon excessive, p. ex. travaux agricoles familiaux, travail sur une plantation affectant sérieusement la fréquentation de l'école.	Effet positif sur le développement mental, physique ou social de l'enfant, p. ex. travail de livraison de joumaux.